

## Braccio, Nadia

---

**De:** Dubois, Véronique  
**Envoyé:** 17 décembre, 2010 13:38  
**À:** 'Steve Cadrin'; Greffe; Fraser.Eric@hydro.qc.ca; Greffe  
**Cc:** Yves Hennekens; Louis Renault Rozéfort; Marcel Paul Raymond; Cardinal, Amélie  
**Objet:** RE: R-3740-2010 Plaidoirie UMQ

Cher confrère,

La Régie accepte que l'UNQ présente son argumentation par écrit et dépose cette dernière le **20 décembre 2010 à 9h**.

J'espère le tout conforme.

Véronique Dubois  
Secrétaire de la Régie  
Régie de l'énergie  
(514) 873-3303  
[veronique.dubois@regie-energie.qc.ca](mailto:veronique.dubois@regie-energie.qc.ca)



**Ai-je vraiment besoin d'imprimer ce document?**

Le présent courrier électronique (courriel) et les documents qui y sont attachés peuvent contenir de l'information confidentielle; ils s'adressent exclusivement au(x) destinataire(s) mentionné(s) ci-dessus et nulle autre personne ne doit en prendre connaissance ni les utiliser ou les divulger. Si vous recevez le présent courriel par erreur, veuillez en aviser l'émetteur immédiatement par courrier électronique et le détruire avec les documents qui y sont attachés.

---

**De :** Steve Cadrin [<mailto:scadrin@dufresnehebert.ca>]  
**Envoyé :** vendredi 17 décembre 2010 12:02  
**À :** Greffe; [Fraser.Eric@hydro.qc.ca](mailto:Fraser.Eric@hydro.qc.ca)  
**Cc :** Yves Hennekens; Louis Renault Rozéfort; Marcel Paul Raymond  
**Objet :** R-3740-2010 Plaidoirie UMQ  
**Importance :** Haute

Bonjour,

Nous sommes présentement à écouter les plaidoiries à distance. En raison des aléas relatifs au temps de plaidoirie de chacun des intervenants, il nous est difficile d'établir si l'UMQ serait appelée à plaider aujourd'hui de façon certaine.

Ainsi, compte tenu d'un potentiel conflit d'agenda lundi et dans un souci d'effcience de l'audition, l'UMQ souhaiterait obtenir l'autorisation de la Régie pour présenter sa plaidoirie **par écrit** en déposant celle-ci lundi le **20 décembre 2010 à 9h00**. Cette plaidoirie sera limitée à certains éléments particuliers de la preuve, compte tenu qu'il n'est pas coutume pour l'UMQ de reprendre l'ensemble des conclusions de son mémoire au stade de la plaidoirie. Nous comprenons qu'une autorisation similaire a été accordée à Me Sicard de UC et que ceci pourrait potentiellement permettre d'éviter la journée d'audience de lundi, le cas échéant.

Dans l'intervalle, veuillez agréer nos salutations distinguées.

**Steve Cadrin, avocat**

**DUFRESNE HÉBERT COMEAU INC.**  
1200, boul. Chomdey, bureau 400  
Laval (Québec) H7V 3Z3

Téléphone : (450) 682-5010 poste 223  
Télécopieur : (450) 682-5014

#### Message de confidentialité

Ce courriel (de même que les fichiers joints) est strictement réservé à l'usage de la personne ou de l'entité à qui il est adressé et peut contenir de l'information privilégiée et confidentielle. Toute divulgation, distribution ou copie de courriel est strictement prohibée. Si vous avez reçu ce courriel par erreur, veuillez nous en aviser sur-le-champ, détruire toutes les copies et le supprimer de votre système informatique.

#### Confidentiality Notice

This communication (including any files transmitted with it) is intended solely for the person or entity to whom it is addressed, and may contain confidential or privileged information. The disclosure, distribution or copying of this message is strictly forbidden. Should you have received this communication in error, kindly contact the sender promptly, destroy any copies and delete this message from your computer system.